

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ

ASSEMBLÉE NATIONALE

PARIS, le jeudi 20 juin 1996

Jean-Michel BOUCHERON

Député d'Ille et Vilaine

**Ancien Président de la Commission de la
Défense**

LA FRANCE DANS L'OTAN ?
Texte paru dans Profession Politique
28 juin 1996

La relation de la France et de l'OTAN est un des sujets de discorde franco-français qui alimente la chronique depuis plus de 40 ans. Jusqu'alors, campaient face à face les atlantistes qui caressaient le rêve d'une sécurité douillette et bon marché assurée par l'Amérique et les tenants de la doctrine gaulliste, portes-flambeau de l'orgueil gaulois, de la France seule éclairant la voie que d'autres étaient priés de suivre. Les gaullistes orthodoxes furent peu à peu rejoints par d'autres gardiens du dogme, d'autant plus vigilants que fraîchement convertis. Le basculement de l'ancien monde géopolitique au nouveau change évidemment la nature de la situation. L'ancien rêve atlantiste devenant plus chimérique que jamais, le dogme gaulliste arc-bouté entre deux blocs perdait son sens, dès lors qu'un de ces deux appuis disparaissait.

Que les atlantistes le veuillent ou non, l'OTAN, en terme de concept d'alliance défensive, est morte. Conçue pour équilibrer ce qui allait devenir le Pacte de Varsovie, la disparition de celui-ci et la demande d'adhésion de la plus part de ses membres à l'organisation de l'Atlantique Nord engageait évidemment le début de la mutation.

Que les gaullistes le veuillent ou non, la disparition de l'empire soviétique et de l'ambition mondiale du communisme ne permet plus à la France de surfer entre les deux anciennes logiques impériales. Le rôle que de Gaulle avait confié à la France ne manquait pas de panache mais les fondements de cette politique ont aujourd'hui disparu.

L'OTAN n'est plus une alliance, elle pourra peut-être devenir un système de sécurité. Déjà au début des années 60 le concept américain de riposte graduée faisait porter un doute sur la réalité de l'application automatique de l'article 5 en cas d'agression. La frénésie d'adhésion des anciens pays de l'Est vers l'OTAN se comprend par leur histoire et aussi par l'inquiétude d'une résurgence d'une politique néo-coloniale à Moscou. Malheureusement une simple adhésion à l'OTAN n'assurerait pas leur sécurité plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il n'y aurait rien de pire que de faire miroiter à ces peuples une automaticité d'intervention qui ne leur serait pas assurée. Le partenariat pour la paix signifie l'OTAN sans l'article 5, c'est-à-dire rien. Evidemment la proposition de François

MITTERRAND d'une confédération de la Grande Europe était juste, mais elle venait trop tôt et sous-estimait la fascination que l'OTAN exerçait sur les peuples récemment libérés.

Dès lors la construction d'une défense européenne s'impose. Elle est, par ailleurs, inéluctable. La géographie, à elle seule, en montre la logique. L'histoire aussi, dans la mesure où il existe maintenant une véritable identité européenne en terme de projet de société et que d'autre part, l'Amérique ne considère plus que l'enjeu majeur de sa sécurité se situe en Europe, mais plutôt vers les vastes horizons du pacifique dont les perspectives de croissance sont plus alléchantes.

Tant que le mur de Berlin n'était pas tombé, la peur panique de petits états européens de perdre la protection américaine rendait toute discussion à l'intérieur de l'OTAN impossible. Dès lors, la seule voie possible fut celle suivie par François MITTERRAND et Helmut KOHL de constituer un embryon de force européenne par la brigade d'abord, par le corps européen ensuite. Le caractère opérationnel de ces forces était bien moins évident que leur puissance symbolique. A ce titre, elles ont joué leur rôle d'affirmation par la France et l'Allemagne d'une volonté de constituer une défense de l'Europe aspirant à une capacité d'autonomie opérationnelle et donc politique.

C'est parce que cette volonté a existé et s'est réalisée qu'aujourd'hui Jacques CHIRAC peut engager des discussions à l'intérieur de l'OTAN. Il est évident que les deux logiques doivent s'appuyer l'une sur l'autre, car l'une sans l'autre, nous aboutirions à l'impossible choix entre la sécurité sans liberté et la liberté sans sécurité.

Il s'agit donc d'écarter, d'une part l'aventure, et d'autre part le rêve qui ne tiendrait pas compte des rapports de force militaire réels sur notre continent. Certes, l'Amérique tentera de garder le maximum de contrôle de la situation, qui pourrait le lui reprocher ? Certes, la politique de défense française actuelle ne nous met guerre en situation de force pour négocier : un dispositif militaire réduit, une cohésion franco-allemande affaiblie, une industrie de défense livrée sans recapitalisation à des négociations internationales risquées.

La voie est donc difficile, mais ne rien faire serait pire que tout. Créer l'illusion d'une sécurité globale qui n'existerait pas serait coupable, et laisser croire à certains gouvernements que leur sécurité serait assurée par d'autres que par eux-mêmes, serait irresponsable.

Il faut donc négocier dans l'OTAN la constitution d'un pilier européen de défense et maintenir parallèlement une politique de défense européenne forte basée sur un couple franco-allemand uni. Ces deux logiques devant se rejoindre tôt ou tard vers un dispositif que J.F. KENNEDY appelait de ses vœux dès 1962 à savoir une alliance à parité entre l'Amérique et l'Europe. Le fait que les américains soient prêts à rentrer dans la discussion concrète de la constitution des GFIM n'est pas un événement secondaire. Il faudra d'abord constituer des forces séparables mais non séparées avant que de construire une défense intégrable mais non intégrée.

Le système de sécurité européen se construit sous nos yeux. En septembre 1992, Pierre JOXE, ministre de la défense de François MITTERRAND disait : "La France doit être présente dans les enceintes de décision où s'organise la gestion des crises du présent et où s'élabore notre sécurité du futur".

Les critiques qui peuvent être faites au gouvernement peuvent porter sur le manque de concertation avec nos voisins allemands, sur la faiblesse du positionnement industriel, sur une désorganisation de notre système militaire, mais certainement pas sur le choix stratégique qui consiste à introduire la France à l'endroit où se discute la constitution du futur système de sécurité du continent européen.